

# Le Peuple La Sentinelle

QUOTIDIEN SOCIALISTE — RED. ADM. et PUBL., La Chaux-de-Fonds: Parc 103, tél. réd. (039) 31088, tél. adm. et publ. (039) 31087, CCP 23-313. Lausanne: Saint-Pierre 1, tél. (021) 22 69 10, CCP 10 8300 Genève: Argand 4, tél. (022) 32 42 40, CCP 12-2715 ABONNEMENTS: 1 mois Fr. 4.—, 3 mois Fr. 11.—, 6 mois Fr. 22.—, 1 an Fr. 44.—, LE NUMÉRO 30 ct Directeur René Meylan Rédacteur en chef responsable Willy Brandt Rédacteurs Eugène Maléus (La Chaux-de-Fonds), Octave Heger (Lausanne), Louis Piquet (Genève)

## Après la session des Chambres fédérales Une majorité obstinée jusqu'à l'aveuglement!

II\*

Nous avons relaté hier la première partie de l'intervention de Pierre Graber au Conseil national. Aujourd'hui, nous en poursuivons la publication. L'importance de ce discours n'échappera pas à nos lecteurs. La position socialiste, expliquée et défendue par P. Graber, peut apparaître difficile et ingrate, mais elle a le double mérite de la logique et de la sincérité. Les méandres et les avatars des régimes financiers successifs de la Confédération décuplent la valeur de cette logique. Quant à la sincérité, elle est le reflet de l'esprit démocratique du socialisme, de cette démocratie qui devrait s'étendre s'épanouir vers la véritable égalité entre tous les habitants de notre pays et qui implique également la justice économique.

Écoutons donc Pierre Graber:

### Un sentiment de tromperie

La majorité du peuple, qui a approuvé les arrêtés contre la surchauffe, a continué l'orateur, a eu le sentiment qu'on l'a trompée. Cela crée sans aucun doute un climat difficile et pénible pour ceux qui, aujourd'hui, essaient, en pleine hausse du coût de la vie, de défendre le programme immédiat. C'est pour cela que nous cherchons dès le départ à faire quelque chose qui donne le sentiment que ce ne sont pas toujours — comme on le croit à tort ou à raison — les mêmes qui sont frappés. En outre, il ne faut pas oublier que les consommateurs, qui se sentent déjà atteints par des mesures ayant pour effet un certain renchérissement du coût de la vie, considèrent aussi d'un œil fort critique l'abandon de l'impôt sur les coupons parce que, de nouveau, on leur a donné le sentiment qu'on cherchait des allègements par trop unilatéraux et donc, aussi, une répartition trop unilatérale des charges. Il en résulte que nous nous débattons — nous n'avons aucune raison de le cacher — dans un climat extrêmement difficile, ce qui nous incite à rechercher un argument qui nous permettrait de reprendre en quelque sorte la situation en main et de convaincre plutôt que de parler en l'air.

### Une argumentation peu décisive

Parlant des arguments que l'on oppose à sa proposition, le conseiller national Graber a dit:

Je me permets de dire que les arguments que l'on oppose, ou en tout cas ceux que j'ai entendus jusqu'à aujourd'hui, ne peuvent pas être considérés comme des arguments importants, pertinents et décisifs. Il y en a deux: On nous dit tout d'abord qu'il faut veiller à laisser aux cantons la substance fiscale dont ils ont besoin. Je suis assez sensible à ce langage, pour des raisons professionnelles, dirais-je, car il se trouve que je suis l'un de ces malheureux qui président aux destinées des finances d'un canton et qui doivent faire face à des dépenses d'infrastructure qu'il n'y a pas moyen d'éviter. Si je fais cette première remarque critique, c'est que je crois avoir vécu depuis un certain nombre d'années un phénomène particulier: NOMBRE DE CEUX QUI DÉFENDENT ICI LA SUBSTANCE FISCALE DES CANTONS SE TROUVENT EN SUITE AU PREMIER RANG, SUR LE PLAN CANTONAL, LORSQU'IL S'AGIT DE COMBATTRE LES PROJETS QUE LES CANTONS PRÉSENTENT EN VUE D'ESSAYER DE TAILLER UN PEU DANS CETTE SUBSTANCE FISCALE QU'ON LEUR LAISSE. Mais je crois surtout qu'en défendant de bonne foi — je le sais bien — cette théorie, on ne se situe pas sur le terrain des réalités. Je voudrais illustrer cette affirmation en recourant à l'actualité la plus immédiate, en prenant pour exemple ce qui est en train de se dérouler dans le canton de Genève, sans dire bien entendu quoi que ce soit qui puisse desservir la cause de mon collègue argentier genevois. Au contraire, je lui souhaite la plus grande chance dans la défense d'un projet qui est courageux et que je voudrais bien, comme voisin, voir triompher. Je sais que le responsable genevois des finances éprouve une certaine gêne à suivre notre discussion et se dit que si l'on tend trop la corde sur le plan fédéral, cela créera un argument supplémentaire pour les adversaires qui, sur le plan cantonal, combattent un projet qui va assez loin.

### Voyons de plus près!

En analysant le projet fiscal genevois en gestation, Pierre Graber a poursuivi:

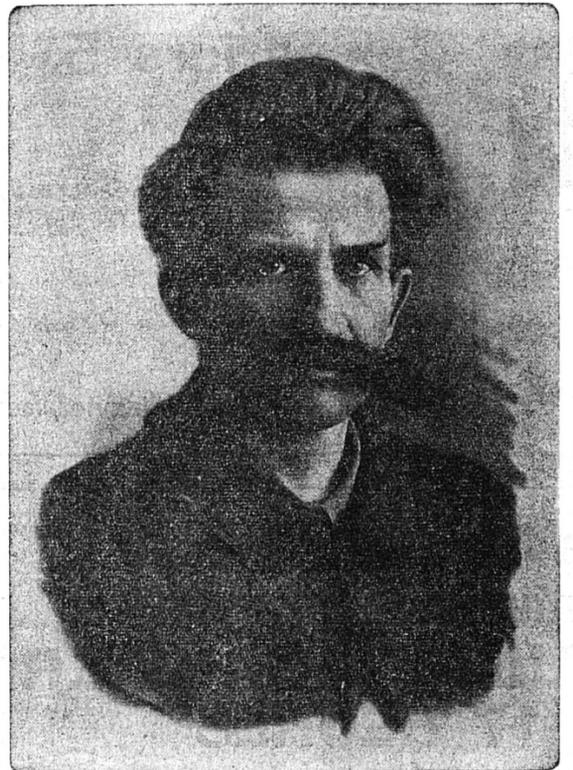
Mais lorsqu'on regarde les choses de près, on voit bien où le bât blesse. Le projet genevois prévoit — canton et communes compris — à partir d'un certain revenu déjà important, un taux maximum de 30%. A ces 30% viendront s'ajouter les 8% et 9% qui sont en cause ici. Si je me permets

déjà d'attirer l'attention sur ce premier point — il m'étonnerait que ce soient les 39% qui puissent tout compromettre — ce n'est pas là que je veux m'arrêter. Que se passera-t-il dans la pratique lorsqu'on laisse la substance fiscale aux cantons? Il arrive que les adversaires de projets fiscaux publient des pages entières dans la presse pour établir des comparaisons avec les impôts du canton voisin et de certaines communes limitrophes sans faire toutefois la moindre allusion à l'impôt de défense nationale. Et lorsque le « Journal de Genève » fait des comparaisons entre cette ville et les communes vaudoises limitrophes, dont les taux d'imposition sont trop bas, on constate qu'il y a des différences non pas de 1%, mais de 12% à partir d'un certain montant. A des contribuables ayant 150 000 fr. de revenus, dont M. Babel essaie d'obtenir 26%, la commune de Coppet ou celle de Mies, qui sont à quelques kilomètres, ne demandant que 14%, et ainsi de suite. L'écart est donc considérable. Force est de constater que dans la pratique, c'est l'importance de la concurrence intercantonale qui gêne les cantons et non pas du tout l'impôt de défense nationale. A la suite de ces comparaisons très édifiantes et très spectaculaires, destinées à susciter une opposition au projet du Conseil d'Etat genevois, on publie une deuxième colonne où figurent les dispositions relatives à l'impôt sur la fortune. Or l'impôt sur la fortune, c'est la substance qu'on a laissée intégralement aux cantons. La belle jambe! Dès que les cantons veulent bouger dans le secteur de la fortune, c'est le même phénomène qui se reproduit. On sait faire jouer les oppositions et mettre en évidence les différences de taux d'imposition existant comparativement aux cantons et communes voisines. La liberté ou la substance qu'on leur abandonne ne leur est laissée que théoriquement. PRACTIQUEMENT C'EST UNE AUTRE AFFAIRE; IL EST PARFAITEMENT ÉVIDENT POUR QUI SUIT CETTE CAMPAGNE DE PRESSE QUE CE N'EST PAS DU TOUT LE TAUX D'IMPOT DE DÉFENSE NATIONALE, FORT HEUREUSEMENT LE MÊME POUR TOUTS LES CANTONS, QUI CONSTITUE UNE ENTRAVE QUELCONQUE. EN REVANCHE, C'EST DANS L'AMPLEUR CONSIDÉRABLE DE CE PHÉNOMÈNE DE LA CONCURRENCE INTERCANTONALE QU'IL FAUT RECHERCHER LES DIFFICULTÉS.

(A suivre.) JEAN RIESEN.

\* Voir notre numéro du 26 décembre.

### Il y a quarante ans mourait C. Naine



A une heure du matin, le mercredi 29 décembre 1926, une des plus grandes figures du socialisme suisse, Charles Naine, s'éteignait à son domicile de Préverenges, terrassé en quelques jours par une bronchopneumonie. Il n'avait que 52 ans, mais 52 ans d'une vie toute entière consacrée à ses idéaux de justice et de paix, toute entière dédiée au progrès social. Né à Nods en 1874, ouvrier d'usine à Fontainemelon, il étudia ensuite le droit aux universités de Neuchâtel, Berlin et Paris. Il fut avocat à La Chaux-de-Fonds et rédacteur de la « Sentinelle » jusqu'en 1908. Puis il s'installa à Lausanne. En 1911, il fut élu conseiller national. Il fut exclu de l'armée en 1903, pour refus de servir. Le monde ouvrier a peut-être oublié ce qu'il doit à Charles Naine. Il était juste qu'en ce quarantième anniversaire ses descendants spirituels lui adressent un hommage ému.

## Démision aux Raffineries du Sud-Ouest

La situation aux Raffineries du Sud-Ouest en Valais n'est pas près de s'arranger. On sait les différends qui opposent la direction avec une partie du personnel.

On apprenait mercredi que le chef du service du personnel, M. Germain Veuthey, avait donné sa démission. Il

entrera l'an prochain à la direction du Bureau des métiers à Sion.

M. Franz Taiana, qui, depuis de longues années travaillait comme secrétaire permanent au Bureau des métiers quittera son poste dans le courant de 1967.

## Zurich: Lourde peine pour un objecteur

Mercredi, le Tribunal de division 6 a condamné le dessinateur-architecte Johannes T., 20 ans, membre de la secte des Témoins de Jehova, à cinq mois de prison, pour refus du service militaire par conviction religieuse. Le jeune homme a offert

par écrit et oralement de faire du service civil dans un hôpital ou dans les régions de montagne, pendant le double du temps que lui aurait pris le service militaire. Le tribunal a refusé au condamné le bénéfice du sursis, ainsi que l'exclusion de l'armée.

## Cela s'est passé dans notre pays

**VERCORIN: Incendie.** — Le feu a pris dans un immeuble de la station valaisanne de Vercorin. Il semble que des linges pendus à proximité d'un fourneau pour être séchés se sont soudain enflammés et ont communiqué les flammes à l'appartement. Les différentes pièces des appartements habités par MM. B. Caloz, A. Ragaletti et M. Hoolans ont été fortement endommagées par le feu et par l'eau.

**AGARN: Grave collision.** — Une voiture vaudoise et un camion zurichois sont entrés en collision mercredi en Valais sur la route cantonale Sion-Brigue à la hauteur du Gampenenbach près d'Agarn. L'un des passagers de la voiture, M. Mansour Gharnipour, Iranien domicilié à Lausanne, 29 ans, a été tué sur le coup. Le chauffeur, M. Cyrus Yechouroun, 27 ans, Iranien de Lausanne également, a été hospitalisé à Sierre dans un état grave.

**GENÈVE: Mort mystérieuse.** — Mercredi en fin de matinée, des habitants d'une ferme isolée à Vernier, au bord du Rhône, ont eu leur attention attirée par un corps inerte se trouvant dans les broussailles. L'homme en question fut transporté à l'hôpital où il devait décéder quelques heures après son admission. Il s'agit d'un opticien de nationalité allemande et âgé de 44 ans, domicilié sur le territoire de la commune de Vernier. On ignore encore les circonstances de cette mort. On n'a retrouvé aucune trace de coups ou de violence.

**CHAVORNAY: Bambin tué.** — Les époux Lauper étaient occupés à couper du bois dans une forêt de Chavornay, mercredi après midi. Leur quatre enfants vinrent les rejoindre avec des camarades. En dépit d'une mise en garde, le petit Didier Despond, 4 ans, dont le père est employé CFF à Chavornay, a été atteint par un arbre et tué sur le coup.

**SOLEURE: Ecoilers voleurs de voitures.** — Depuis le 10 décembre, cinq voitures ont été volées à Soleure. Chaque véhicule a été retrouvé parqué à un autre endroit de la ville. Sur l'indication d'un enfant, la police soleuroise vient d'arrêter quatre jeunes gens, tous écoilers. Le chef de la bande a été écroué tandis que les trois autres ont été remis à leurs parents.

**HORGEN: Excès de vitesse: un mort.** — Mercredi, vers midi, une automobile où se trouvaient deux jeunes gens roulait à une allure exagérée en direction de Baar (ZH). Arrivée à un virage, la voiture fut déportée sur le côté gauche de la route et entra en collision avec une voiture qui tenait régulièrement sa droite. Les deux occupants de la première voiture, grièvement blessés, ont été transportés à l'Hôpital d'Horgen, où l'un d'eux, un apprenti mécanicien de 18 ans, A. Baer, domicilié à Glattbrugg, est décédé. Le conducteur de la seconde voiture a été lui aussi transporté dans le même hôpital, dans un état grave. Les deux voitures sont entièrement démolies.

## DERNIER HOMMAGE À RICHARD BRINGOLF

Voici que la mort est venue délivrer notre ami Richard Bringolf atteint depuis des mois par une maladie dont le cours inexorable lui était connu.

Nous l'avions vu tout récemment encore à la veille de son retour de Berne. Las, mais amical comme toujours, sans illusions, mais sans récriminations non plus. Il s'était incliné devant le sort avec la même sérénité qu'il avait affichée en toute circonstance tout au long de sa vie.

Ce départ atteint profondément tous ses amis socialistes et syndicalistes.

Durant plus de trente années d'activité syndicale, durant plus de vingt ans d'appartenance au Parlement fédéral, il s'était créé une place à part. Il la devait à sa gentillesse naturelle, à l'égalité de son humeur et surtout à sa bienveillance envers chacun. Qui l'a jamais entendu dire le moindre mot d'autrui?

La pondération de ses vues, la simplicité de ses propos et de ses jugements procédaient de cette manière inaltérable de bon sens qu'il semblait incarner. Lorsque surgissaient des situations politiques compliquées ou des problèmes quasi insolubles, d'autres pouvaient s'inquiéter ou s'agiter, lui conservait son calme olympien et le sens de la relativité des choses. L'affolement répugnait à sa nature.

Sans doute est-ce à ce souci de la mesure et à cette constante tranquillité d'esprit qu'il devait une grande part de la considération qui l'entourait et la confiance qu'il inspirait. C'est pour cela qu'il avait vu le corps électoral lui renouveler ses mandats sur le plan communal, cantonal et fédéral.

La présidence du Grand Conseil devait consacrer dans quelques mois sa longue carrière politique et syndi-

cale vaudoise. Le destin ne l'a pas voulu. Les camarades de Richard Bringolf ressentent cela comme une espèce d'injustice. Ils conserveront de lui l'image durable d'un ami sûr et affectueux dont toute la vie politique se sera déroulée sous les signes de la loyauté et de la fidélité.

PIERRE GRABER.

**LA TOUR-DE-PEILZ:** La cérémonie funèbre pour R. Bringolf. — Le service funèbre à la mémoire du conseiller national Richard Bringolf, décédé mardi, aura lieu vendredi à 15 heures, à l'église de La Tour-de-Peilz. Le Conseil national sera représenté par MM. Georges Borel, de Genève, et F. Germanier, de Vétroz, et le Conseil des Etats par MM. L. Guisan, de Lausanne, et A. Roggo, de Fribourg.

JOYEUX RÉVEILLON A TOUS NOS CLIENTS ET AMIS

**Tourtes**  
de 3.50 à 10.-  
**Calendriers 5.-**



Moka  
Praliné  
Chocolat  
Kirsch

**Jus de raisin**  
de Neuchâtel  
le litre **2.45**  
+ verre

En vente à:  
**Officine Neuve 9**  
Magasins:  
**Bel-Air**  
**Serre 90**  
**Place d'Armes**

Samedi à Serre 43,  
Place d'Armes  
et au Locle,  
Place du Marché

**Poulets au grill**  
la pièce **4.80**



Lundi 2 janvier, fermé toute la journée

Mardi 3 janvier, seuls nos magasins d'alimentation seront ouverts jusqu'à 12 h. 15

La Chaux-de-Fonds  
Patinoire des Mélèzes  
**LUNDI 2 JANVIER**  
**À 17 HEURES**

LOCATION: GRISEL TABACS, Léopold-Robert 12,  
et à la BUVETTE DE LA PATINOIRE.

**LIÈGE** et ses 12  
canadiens

Dieu est pour nous un refuge et un  
appui, un secours qui ne manque ja-  
mais dans la détresse. Ps. 46  
Elle fut généreuse, sa récompense sera  
grande.

Monsieur Edouard Zysset;  
Monsieur Marcel-Arnold Ryser;  
Monsieur Michel Burkhalter;

Les familles Ryser, Zysset, Bernard et alliées, parentes et  
amies, ont la profonde douleur de faire part du décès de leur  
bien-aimée épouse, sœur, grand-mère, tante, cousine, parente  
et amie,

Madame  
**Marthe ZYSSET**  
née RYSER

qu'il a plu à Dieu de rappeler à Lui, à l'âge de 74 ans, après  
une longue et très pénible maladie, supportée avec grand cou-  
rage et patience.

Le culte aura lieu à l'Hôpital de Saint-Imier, le vendredi 30 dé-  
cembre, à 13 h.

Départ de l'Hôpital de Saint-Imier pour la chapelle du crématoire  
de La Chaux-de-Fonds, à 13 h. 15.

Incinération à 14 h.

Une urne funéraire sera déposée devant la maison Zysset, à  
Villeret.

Ni fleurs, ni couronnes, ni visites.

Madame Richard Bringolf-Grosjean, à La Tour-de-Peilz,  
Monsieur et Madame Pierre Bringolf-Ellen-Prévo et leurs enfants  
Daniel, Anne-Marie et Pierre-Alain, à Athènes,  
Monsieur et Madame Georges Bringolf et leur fils, à La Chaux-  
de-Fonds,  
Monsieur et Madame Rudl Bringolf et leurs enfants, à La Chaux-  
de-Fonds,  
Monsieur et Madame Arthur Bringolf et leur fille, à La Chaux-  
de-Fonds,  
Monsieur et Madame Max Bringolf et leurs enfants, à La Chaux-  
de-Fonds,  
Monsieur et Madame Roland Bringolf, à Lausanne,  
Madame Marguerite Grosjean, à La Tour-de-Peilz,  
Monsieur Albert Cottier, à Lausanne,  
Madame Renée Rutschmann et son fils,  
Monsieur Gérard Ruche, à Lausanne

ainsi que les familles parentes et alliées, ont l'immense douleur de  
faire part du décès, à l'âge de 67 ans, après une longue maladie,  
de leur cher époux, père, grand-père, frère, beau-frère, oncle, par-  
rain, parent et ami

**Monsieur Richard BRINGOLF**

conseiller national  
Vice-président du Grand Conseil vaudois  
conseiller communal de La Tour-de-Peilz  
Fidèle à son idéal  
et vaillant jusqu'à la fin.

Culte au temple de La Tour-de-Peilz le vendredi 30 décembre 1966,  
à 15 h.

Honneurs à 15 h. 40. Service au crématoire de Vevey, à 16 h.

Honneurs à 16 h. 20.

Domicile de la famille: chemin Burnat 11, La Tour-de-Peilz.

Les fleurs peuvent être déposées au temple de La Tour-de-Peilz.

Selon le désir du défunt, la famille ne portera pas le deuil.  
Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

LE PARTI SOCIALISTE VAUDOIS a le profond regret de faire part à  
ses membres du décès de

**Monsieur Richard BRINGOLF**

conseiller national  
député au Grand Conseil

Il gardera de ce militant dévoué un souvenir reconnaissant.

Pour les obsèques, se référer aux avis du groupe socialiste au  
Grand Conseil et de la famille.

Le président, les juges et le personnel de la Chambre des mineurs  
du canton de Vaud ont le regret de faire part du décès de

**Monsieur Richard BRINGOLF**

Juge à la Chambre depuis 1942

dont ils garderont un souvenir ému.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.

Le Conseil d'administration, la Direction et le personnel de la Caisse  
cantonale de compensation à Clarens ont le profond regret de faire  
part du décès de

**Monsieur Richard BRINGOLF**

En sa qualité de membre du Conseil d'administration de la Caisse,  
M. R. Bringolf a, en particulier, présidé la « Commission chargée  
des questions du personnel » et il a grandement contribué à ce titre  
à la bonne marche de la Caisse dans son nouveau statut fixé par  
le Grand Conseil en 1965.

Nous garderons de M. Richard Bringolf un souvenir ému et recon-  
naissant.

Le Conseil d'administration et la Direction de la Caisse générale  
d'allocations familiales à Clarens ont le pénible devoir de faire part  
du décès, après une longue maladie supportée courageusement, de  
leur président

**Monsieur Richard BRINGOLF**

conseiller national et député

M. Richard Bringolf a été membre du Conseil d'administration de la  
Caisse générale d'allocations familiales dès sa fondation en 1943.

Il a assumé la présidence du Conseil de 1958 jusqu'à son décès.

Nous garderons toujours un profond sentiment de gratitude et d'ad-  
miration pour M. Richard Bringolf, qui a rendu pendant 23 ans des  
services exceptionnels à notre institution.



VILLE DU LOCLE

**SERVICE DES DOUCHES**  
**PUBLIQUES**

Le service des douches fonctionnera  
le vendredi 30 décembre 1966, de  
17 h. 45 à 20 h. 30. Le samedi 31 dé-  
cembre 1966, le service sera supprimé.

DIRECTION  
DES TRAVAUX PUBLICS

Abonnez-vous à notre journal

THÉÂTRE SAINT-LOUIS  
LA CHAUX-DE-FONDS  
POUR LES FÊTES DE L'AN

Samedi 31 décembre, à 20 h. 30  
Dimanche 1<sup>er</sup> janvier,  
à 15 h. 30 et à 20 h. 30  
Lundi 2 janvier, à 15 h. 30

Quatre grands galas  
**HENRI DÈS**  
**Gérard GRAY**

MARIANNE GENESSEY  
J.-Fr. PANET, etc.

PRIX DES PLACES: Fr. 4.— à 7.—  
Bons de réduction de 2 fr.  
dans les magasins Migros  
LOCATION: Grisel-Tabacs, av.  
Léopold-Robert 12, tél. 2 23 73, et  
une heure avant chaque repré-  
sentation à la caisse du Théâtre  
Saint-Louis, tél. 3 30 15.

Etat civil de La Chaux-de-Fonds

28 décembre 1966  
Naissances

Marra Antonella, fille de Luigi, maçon, et  
de Carmina née Rabo.  
Stengel Petra-Gabriella, fille de Fritz-Wer-  
ner, constructeur, et de Maria-Frieda née  
Gramm.  
Charrière Laurent-Joseph, fils de Marcel-  
Laurent, machiniste, et de Régine-Fernande  
née Gaillard.  
Cottling Natalie, fille de Jean-Pierre-André,  
monteur électricien, et de Charlotte-Johanna  
née Pressl.  
Rohrbach Sylvain, fils de Francis-Roger,  
agriculteur, et de Suzanne-Flora née Glauser.  
Osler Valerio, fils de Giorgio, machiniste,  
et d'Alessandrina née Rinaldo.

**Pension LIVRES**

d'occasion tous genres  
anciens et modernes.  
Achat vente échange  
- Librairie place du  
Marché tél. 2 33 72

Tél. (039) 3 43 72

**POLICE: 17**

## Editorial

## Pour nouer la gerbe

Tout en restant « économique », la page d'aujourd'hui a un caractère particulier. Les collaborateurs ont exprimé leurs vœux pour l'an nouveau. Ils l'ont fait chacun pour soi, en ignorant ce que les autres écriraient. Cela permet de constater des convergences et des divergences. Dans une société pluraliste c'est normal. L'avenir se chargera de montrer ce qui est réalisable et ce qui ne l'est pas.

Nous voulons aussi formuler quelques vœux pour l'année qui vient.

Dans la page économique du 13 janvier 1966 nous écrivions : « Dans l'ensemble, 1965 a été une bonne année mais elle n'a pas profité de la même manière à chacun. A nous de faire de 1966 une meilleure année et de ne pas oublier l'objectif 1967. »

Nous estimons que 1966 a aussi été une année satisfaisante mais que les rapports sociaux n'ont pas évolué dans le sens d'une véritable communauté professionnelle et nationale. Dès lors l'objectif : octobre 1967 prend toujours plus d'importance. C'est lui qui déterminera l'attitude de nos autorités pour une période qui nous amènera au-delà de 1970. Premier vœu : que tous les salariés, tous les hommes et les femmes animés de la volonté de réformer le monde où nous vivons, et tout d'abord notre pays, n'oublient pas de travailler sans relâche toute l'année pour faire comprendre à leurs compagnons et à leurs compagnes de travail que c'est en agissant que l'on progresse. Les protestations, les élans sentimentaux sont inutiles s'ils ne se concrétisent pas dans des actes.

L'intégration des milieux populaires dans la communauté nationale est une réalité. Elle n'est pas un but, mais une étape vers une société plus fraternelle. Dès lors, il ne suffit pas d'aménager le présent, mais on doit, sans crainte, proposer des réformes de structures même si cela dérange des habitudes solidement ancrées. Tout aménagement, aussi nécessaire soit-il, ne fait que confirmer l'ordre actuel qui n'est généralement qu'apparent et cache un désordre réel. Deuxième vœu : renoncer à se méfier de tout ce qui paraît nouveau et l'étudier à fond pour le juger objectivement.

Nous ignorons souvent notre force réelle. C'est pourquoi nous manquons de dynamisme dans nos entreprises. Notre journal progresse, ses lecteurs se font plus nombreux. On le cite toujours plus fréquemment. Les campagnes de diffusion nous fournissent des possibilités illimitées d'étudier les méthodes de vente et de propagande les plus efficaces. Elles apprennent à chaque propagandiste à trouver des arguments, à répondre aux objections, à améliorer sa technique de la persuasion. Troisième vœu : une coopération active de tous les lecteurs à l'élargissement de la diffusion de notre journal.

Les connaissances économiques de bien des gens sont généralement sommaires. Les idées préconçues sont nombreuses. Les arguments fallacieux portent. Or un des mérites du marxisme a été de faire prendre conscience des problèmes économiques à des masses jusqu'alors amorphes. Serait-il impossible, à la fin du XX<sup>e</sup> siècle, d'intéresser les citoyens aux problèmes économiques ? Il y a un problème de l'information économique à résoudre. Ce ne sera pas facile car la langue parlée dans les « hautes écoles » est un jargon souvent incompréhensible au profane. Mais ce que Marx, Engels et sous les théoriciens socialistes du XIX<sup>e</sup> et du début du XX<sup>e</sup> siècle ont réussi nous paraît réalisable aujourd'hui. Quatrième vœu : une information économique sérieuse largement répandue.

Et pour ne pas faire une trop grosse gerbe de vœux nous terminerons simplement en souhaitant à tous nos lecteurs une bonne et heureuse année.

CHARLES-F. POCHON.

## DES GROS SOUS POUR LES RICHES

L'année qui s'achève restera gravée dans nos esprits comme la période de plus fort renchérissement depuis la guerre. La politique de M. Schaffner place notre pays devant une situation qui devient franchement rétrograde : les riches s'enrichissent sans mesure et l'on prend aux pauvres le peu qu'ils ont encore. C'est vieux comme la Bible, dira-t-on, mais c'est la preuve qu'en période de haute conjoncture, l'égoïsme naturel de l'homme a pris le dessus. L'intérêt général ? Ça n'existe pratiquement plus.

1967 se présente donc sous un mauvais aspect économique. Les problèmes s'annoncent graves et il pourrait s'ensuivre des troubles sociaux : déjà on annonce que la droite désire s'engager dans une épreuve de force avec la gauche. Mais elle risque de prendre déjà une gifle sérieuse ce beau jour de juin, lorsque le peuple rejettera le programme « immédiat », ou prétendu tel, du Conseil fédéral.

En 1964, notre gouvernement instituait des mesures concernant le crédit, que notre parti avait appuyées, car nous pensions qu'elles montreraient à tous les financiers qu'il fallait enfin régulariser les relations entre la Banque Nationale et les divers instituts financiers de notre pays. Résultat : les arrêtés sont restés en vigueur trop longtemps, de sorte que notre marché des capitaux souffre d'une telle rareté de l'offre que les taux hypothécaires ont augmenté d'environ un pour cent (cela veut dire que les loyers renchérissement de 20 %). D'autre part, les relations interbancaires n'ont pas été modifiées et l'on annonce que ce printemps, la Banque Nationale reprendra le bon vieux système du « gentlemen's agreement » qui n'avait pas fait ses preuves. Tous mes vœux, messieurs les financiers, tout ira pour le mieux pour vos gros sous !

Cette année, dans un article de Max Weber et repris dans ce journal, on apprenait que notre balance des revenus, après une période de déficits criants, serait équilibrée en 1966. Les chiffres définitifs manquent encore. Cette amélioration est due en grande partie à l'amélioration de notre balance commerciale. Le déficit du commerce extérieur a été réduit de plusieurs centaines de millions de francs, grâce à une quasi-stagnation des importations et à une forte augmentation de nos exportations. Malheureusement, durant ce dernier trimestre, le courant s'est modifié : ce sont les

exportations qui stagnent et les importations qui montent en flèche. Rien ne nous permet de dire que la situation se redressera en 1967. La poussée inflationniste se maintient donc.

Sur le marché du travail en revanche, la situation s'améliore. La limitation du nombre des travailleurs étrangers a obligé nos entreprises à rationaliser leurs affaires, afin de maintenir la production. Le Conseil fédéral, au vu des excellents résultats acquis pense provoquer une nouvelle réduction du nombre des ouvriers étrangers. C'est là une sage mesure que nous encourageons, tant qu'elle restera raisonnable.

Quant au marché des capitaux, la situation est telle qu'il ne s'agit plus de repousser d'une moue dédaigneuse les capitaux étrangers qui voudraient s'investir chez nous : nous en avons un tel besoin qu'il faudra au contraire les accueillir à bras ouverts en 1967 si l'on veut éviter que le taux d'intérêt ne dépasse pas 6 % pour les émissions du secteur public. Espérons que parallèlement au renchérissement

de l'argent, les banques voudront bien payer au moins 4 % sur les livrets d'épargne des petites gens...

Les questions fiscales en cette période prennent une allure de mesures conjoncturelles. La Confédération, qui a aussi besoin d'argent, non seulement pour payer des mirages, mais aussi des rentes AVS améliorées, devra arriver à mettre sur pied un autre projet fiscal, dans lequel on ne fera pas payer au petit contribuable les frais de la gestion à courte vue de 1950-1965, votée par les partis de droite. Il faut comprendre que l'ère des exonérations fiscales pour les gros est finie — et bien finie. Les syndicats et toutes les forces de gauche ont décidé qu'il en serait ainsi.

Seront-ils écoutés ou faudra-t-il « faire un malheur » pour que ça change ? La droite doit maintenant prendre ses responsabilités.

Au seuil d'une année 1967 où l'on tentera plus que jamais de faire payer aux consommateurs les erreurs d'appréciation de nos dirigeants, on ne peut guère leur souhaiter... qu'une augmentation de salaire substantielle qui permette à chacun de maintenir au moins son pouvoir d'achat. Un autre vœu, c'est que tout le monde se rende bien compte de la gravité de notre situation économique et que chacun prenne ses responsabilités, c'est-à-dire d'appuyer ceux qui luttent pour défendre leurs intérêts.

Jean-Pierre Métral.

## LA PAGE ÉCONOMIQUE

## Pour un renouveau de nos positions

Que faut-il souhaiter pour 1967, ou plutôt que peut-on souhaiter pour l'année prochaine ? On ne peut s'empêcher de faire preuve d'un optimisme très mitigé dans le domaine économique, au vu de l'évolution de ces dernières années. 1967 sera-t-elle différente ? On aimerait l'espérer en cette année électorale, mais la politique fiscale élaborée tout dernièrement sur le plan fédéral n'est pas très encourageante.

Mon vœu le plus sincère, c'est que notre Parti socialiste et nos mandataires aux Chambres fédérales prennent conscience que nous devons proposer au peuple des solutions de rechange à celles imposées par la bourgeoisie. Les compromis et les votes ambigus ne sont plus possibles. Il s'agit de nous distancer clairement d'une politique qui se fait de plus en plus sur le dos des consommateurs et des salariés.

Pendant des années, en raison d'une expansion économique presque sans inflation qui semblait confirmer les « bienfaits » de la liberté économique, il était très difficile au Parti socialiste de proposer une politique de

rechange à même d'attirer le corps électoral.

Aujourd'hui, la situation se présente tout différemment. Il devient de plus en plus évident que la politique bourgeoise se fait au détriment de l'intérêt des petits et moyens revenus, c'est-à-dire de la majorité de la population. Une politique de rechange a des chances réelles d'attirer une nouvelle fraction du corps électoral vers le Parti socialiste. Mais encore faut-il que nous nous distancions nettement des partis bourgeois, que nous ne soyons pas assimilés à leur politique. Des nuances ne suffisent pas ; c'est sur des options fondamentales que nous devons nous distinguer de nos adversaires.

Le Parti socialiste suisse s'est donné pour objectif de regrouper 30 % du corps électoral derrière lui aux prochaines élections fédérales. Ce résultat ne sera atteint que dans la mesure où l'électeur aura l'impression qu'en votant « socialiste », il appuie un parti véritablement différent des autres formations et qui ne se distingue pas de celles-ci sur des questions de détail. Si ça ne devait pas être le cas, il n'y aurait en fait pas de choix et il est à craindre que notre traditionnelle stabilité politique se perpétue comme lors des précédentes élections.

En Suisse romande, la majorité des membres du parti semble convaincue (preuve en soit le dernier congrès de

Lausanne) que le PSS doit s'affirmer d'avantage en tant que parti d'opposition, ce qui ne signifie pas pour autant qu'il doive abandonner les responsabilités gouvernementales. Il est certain, cependant que la participation de deux socialistes à un Conseil fédéral — que nous ne pouvons plus cautionner — pose de plus en plus de problèmes.

Cette participation devrait être sujette à un programme minimum accepté par les autres partis. Il n'est plus possible d'admettre le système de ces formations, consistant à ne rien entreprendre jusqu'au moment où la situation est devenue si détériorée qu'il fallut prendre, sous le prétexte de l'urgence, des mesures inacceptables pour les petits et moyens revenus et surtout qui ne débouchent sur aucune politique à long terme.

Il ne s'agit donc pas pour nous de « mettre de l'eau dans notre vin ». En Suisse romande (Neuchâtel, Genève, Vaud), le Parti socialiste, bien que le pourcentage des voix de gauche soit nettement plus fort que dans le reste de la Suisse, continue à progresser lors de chaque élection sur des programmes s'opposant nettement à ceux des partis bourgeois.

Mon vœu : que nos camarades suisses allemands comprennent également la nécessité d'un renouveau des positions du PSS.

Christian Grobel.

## Les cadeaux de Noël

Grand et majestueux comme de coutume, le sapin de Noël, ce soir-là, sur sa montagne haute, garni de guirlandes blanches et de pivoines givrées, souriait à ce pays poudré de paillettes de cristal. A son pied, comme posés sur un drap de satin doux, des cadeaux dans leurs papiers multicolores.

A chaque paquet sa petite carte attachée au ruban d'or, afin que le père Noël puisse, sans se tromper, le porter bientôt par monts et par vaux dans les souliers qui attendent au pied des cheminées, sa visite traditionnelle.

Des cadeaux pas ordinaires cette fois, ni chocolats ni jouets, mais rêves, espoirs, outils d'une Suisse moderne, dynamique, prospère et sociale.

Dans ce papier vert, le ruban dénoué, voilà une politique économique à long terme, une ligne d'action pour nos autorités. Un programme à même d'assurer un développement souple, régulier et harmonieux de l'économie suisse, propre à mettre fin à cette ère de libéralisme économique qui entraîne le pays vers un dangereux précipice.

Dans ce joli carton, la promesse d'une lutte sans merci contre la hausse des prix, celle d'un indice des prix à la consommation qui ne reflète pas les habitudes moyennes des consommateurs, ce qui ne rime pas à grand-chose, mais bien le prix des biens nécessaires à l'existence journalière. Dans ce joli carton, une baisse du prix du beurre, du pain moins cher pour la tartine du déjeuner et du lait à un juste prix et non au « prix vérité ».

Un, deux, trois, quatre, c'est là — toutes fringantes dans leur fragile emballage — les statistiques sur la production, les prix, cinq, six, sept, sur les bénéfices, la productivité, huit, neuf et dix, et pas seulement sur les chats, le nombre de tournesols et le prix des parapluies.

Papiers argentés, voilà un centre de recherche moderne équipé d'in-

truments nouveaux. Un centre créateur, initiateur d'un renouveau scientifique de la Suisse et dans lequel ont été concentrés tous les efforts de l'industrie et de l'Etat.

Des logements par milliers, le retard rattrapé, le droit au logement reconnu par la Constitution fédérale, des loyers réglementés, des régisseurs locataires et la notification... de trois mois de loyer gratuit et de prochaines réparations, tel est le cadeau des locataires.

Une véritable sécurité sociale, l'assurance maladie obligatoire, une assurance maternité, une assurance accidents générale, enfin, des prestations d'assurance vieillesse suffisantes pour assurer non pas le minimum vital, notion de l'exploitation capitaliste, mais une existence sans soucis aux malades, aux invalides et aux personnes âgées.

Et cette petite cassette, emplie d'une sage politique financière, d'une fiscalité progressive et équitable, d'un système monétaire et bancaire dirigé par une Banque Nationale dotée de moyens d'intervention efficaces, d'une priorité dans les investissements, et d'une baisse des taux d'intérêt des emprunts.

Enfin, l'un des plus étonnants cadeaux, une brochette de banquiers, d'industriels, d'hommes d'affaires qui, grâce à leur sens civique, demandent la suppression du secret bancaire, luttent contre la fraude fiscale, fournissent à l'Etat tous les chiffres nécessaires à l'élaboration de la politique économique, respectent les directives du plan, n'imposent plus de prix fixes, publient des bilans et des comptes en toute franchise.

Le père Noël continue de charger sa hotte des nombreux cadeaux déposés sous l'arbre, pièces du puzzle d'un renouveau national. Brave père Noël, merci et bonne année... et accorde-moi un dernier cadeau : la réalisation de ce rêve.

PIERRE WYSS-CHODAT.

## DIVIDENDES

Tandis que la publication des résultats de l'enquête d'octobre de l'OFIAMT sur les traitements et les salaires commence au cours des premiers mois qui suivent et que les résultats généraux sont connus dès le milieu de l'année suivante, on mettrait beaucoup moins de célérité à révéler l'évolution des dividendes. Il fallait attendre deux ans environ de sorte que, au moment où les chiffres étaient publiés, ils avaient cessé d'être actuels. L'an dernier déjà, le Bureau fédéral de statistique s'est employé à corriger cet état de choses. Dans le fascicule de la « Vie économique » d'octobre, il publie un premier rapport sur les dividendes et le rendement des actions suisses cotées en 1965. L'enquête englobe toutes les actions indigènes cotées dans les bourses suisses et dont le capital nominal atteint au moins 500 000 fr. Bien que ces 199 sociétés ne représentent qu'une très faible partie des 5077 sociétés anonymes englobées dans la statistique générale des dividendes, elles tou-

talent le quart — 4439 millions de francs — du capital donnant droit aux dividendes. Parmi les sociétés retenues en 1965, 67 (un tiers) se rattachent à l'industrie ; leur capital donnant droit aux dividendes se monte à 1465 millions. L'industrie des machines et métaux en compte 24 à elle seule (684 millions), l'industrie chimique 10 (406 millions) et le groupe « gaz, eau, électricité » 16 (297 millions). La liste comprend en outre 44 holdings (avec un nominal de 1199 millions) et 26 banques (1087 millions). Les transports et communications sont assez fortement représentés (29 sociétés réunissant un capital de 247 millions).

Le dividende moyen de toutes les sociétés dont les actions sont cotées a notablement augmenté de 1964 à 1965, passant de 11,59 à 13,76 %, compte tenu des prestations extraordinaires. Il ressort du tableau ci-dessous que ce sont les dividendes les plus élevés enregistrés depuis 1960 :

Années	Sociétés englobées dans la statistique	Capital donnant droit au dividende en 1000 fr.	Dividendes	
			en 1000 fr.	en pour-cent
1960	210	3 215 274	367 386	11,43
1961	208	3 403 888	409 892	12,04
1962	207	3 718 243	411 747	11,07
1963	201	3 920 399	468 328	11,95
1964	200	4 227 980	489 874	11,59
1965	199	4 438 693	610 798	13,76

De 1964 à 1965, le rendement moyen par actionnaire s'est amélioré de 18,7 % ce qui est appréciable si l'on songe que l'augmentation des salaires nominaux a été de 7,5 % en 1965. Ces chiffres ne reflètent cependant pas

exactement l'évolution des bénéfices ; les dividendes augmentent parfois moins, parfois plus fortement que les bénéfices, notamment quand les sociétés veulent attirer de nouveaux capitaux. (Suite en quatrième page)

D'UN SPORT A L'AUTRE D'UN SPORT A L'AUTRE D'UN SPORT A L'AUTRE

Hockey sur glace

## Une deuxième victoire de Slovan Bratislava

SUISSE—SLOVAN BRATISLAVA, 5-9 (1-3, 2-4, 2-2). — Arbitres: MM. Aubert (Lausanne) et Vuillemin (Neuchâtel). — Suisse: Darbellay; G. Furrer, Penneyres; Aeschlimann, Panzera; U. Luthi, P. Luthi, H. Luthi; Ehrensperger, W. Wittwer, G. Wittwer; Doby, Biner, D. Piller. — Marqueurs: 1<sup>re</sup> minute, Dukai; 11<sup>e</sup> minute, Capla; 18<sup>e</sup> minute, H. Luthi; 19<sup>e</sup> minute, Golonka (1-3); 24<sup>e</sup> minute, Lano; 25<sup>e</sup> minute, Staron; 29<sup>e</sup> minute, Golonka; 31<sup>e</sup> minute, Doby; 34<sup>e</sup> minute, Staron; 37<sup>e</sup> minute, P. Luthi (3-7); 45<sup>e</sup> minute, G. Wittwer; 48<sup>e</sup> minute, Ducai; 52<sup>e</sup> minute, Golonka; 57<sup>e</sup> minute, H. Luthi (5-9).

A Viège, devant 4000 spectateurs, Slovan Bratislava a confirmé aisément son succès de la veille, battant cette fois l'équipe suisse par 9-5.

La rencontre fut attrayante. Les Slovaques, en effet, s'appliquèrent à soigner le spectacle. Ce souci du beau jeu se fit souvent au détriment de

## Coupe Spengler: Dukla Jihlava, un vainqueur possible

Comme prévu, Dukla Jihlava, le détenteur du trophée, a pris le meilleur sur le C. P. Liégeois au cours de la troisième journée du tournoi de la coupe Spengler, à Davos.

Les Slovaques forcèrent la décision dès le premier tiers-temps, faisant preuve d'un sang-froid remarquable dans la conclusion de leurs actions offensives. Jouée en présence de 2000 spectateurs, la rencontre se termina sur le score de 7-2 (5-1, 1-0 1-0) en faveur de Slovan Bratislava qui prend ainsi la tête du classement.

Pour sa part, le champion d'Allemagne Bad Toelz a provoqué une surprise en tenant tête aux Suédois de

Modo Alfredshem: 2-2. Les Allemands doivent ce résultat à leur combativité et à l'excellente tenue de leur gardien Klett.

● Au lendemain de sa défaite contre la Finlande, l'équipe suisse juniors a remporté une facile victoire, au tournoi international d'Arosa, en battant la Hollande par 15-2 (6-0, 3-1, 6-1).

Puis la finale virtuelle de ce tournoi, le match Finlande-Tchécoslovaquie a enthousiasmé les 1000 spectateurs présents. Il s'est terminé sur le résultat nul de 2 à 2.

● Match amical: Langnau—Gottéron Fribourg, 8-1.

celui de l'efficacité. Inférieurs en technique et en vitesse, les Suisses eurent le mérite de lutter vaillamment. Malheureusement, la faiblesse des défenseurs fut trop flagrante pour espérer un dénouement heureux.

La ligne des Luthi fut une fois de plus la meilleure. Alors que la deuxième ligne eut un rendement très efficace, celle composée de Doby, Biner et Daniel Piller surprit en bien jusqu'au moment (35<sup>e</sup>) où Piller dut passer en défense afin de remplacer Furrer blessé. Le Bernois Schmid, qui succéda au Romand, s'entendit difficilement avec Doby et Biner. Le gardien Darbellay alterna le meilleur et le pire.

Slovan Bratislava confirma ce que l'on savait déjà: il ne peut avoir de rival en Suisse.

FOOTBALL. — « Il est très probable que Pelé jouera l'an prochain en Allemagne ». Cette nouvelle sensationnelle pour les milieux sportifs allemands a été annoncée hier par un industriel munichois qui a eu des contacts avec le joueur brésilien.

TENNIS. — C'est finalement par quatre victoires à une que l'Australie a battu l'Inde dans le challenge-round de la coupe Davis qu'elle a conservée.



## LES PROGRAMMES RADIO • TÉLÉVISION

## A la radio

Jeudi 29 décembre

SOTTENS. — 16.00 Miroir-flash. 16.05 Rendez-vous de seize heures. 17.00 Miroir-flash. 17.05 Idées de demain. 17.30 Jeunesse-Club. 18.00 Inf. 18.10 Micro dans la vie. 19.00 Miroir du monde. 19.30 Bonne tranche. 19.55 Bonsoir enfants! 20.00 Magazine 66. 20.30 « La Belle Hélène », opéra bouffe. 22.30 Inf.

Second programme de Sottens. — 18.00 Jeunesse-Club. 19.00 Per i laboratori italiani in Svizzera. 19.25 Mus. pour la Suisse. 20.00 Vingt-quatre heures de la vie du monde. 20.20 « Le Petit Lord », feuilleton. 20.30 Music-hall.

BEROMUNSTER. — Inf.-flash à 16.00, 23.15. 16.05 Pour madame. 16.30 Mus. récréative. 17.30 Pour les jeunes. 18.00 Inf. 18.20 Mus. variée. 18.40 Société de mus. de Granges. 19.00 Sports. 19.15 Inf. 20.00 Concert récréatif. 21.15 Exposé. 22.15 Inf. 22.25 Jazz.

Vendredi 30 décembre

SOTTENS. — 6.10 Bonjour à tous! 6.15 Inf. 7.15 Miroir-première. 8.00 et 9.00 Miroir-flash. 9.05 Matin qui chante. 10.00 et 11.00 Miroir-flash. 11.05 Sur toutes les ondes. 11.25 Mus. légère et chansons. 12.00 Miroir-flash. 12.05 Carillon de midi. 12.15 Memento sportif. 12.35 10-20-50-100! 12.45 Inf. 12.55 « Le Petit Lord », feuilleton. 13.05 Nouveautés du disque. 13.30 Florilège. 14.00 Miroir-flash. 14.05 Folklore 1966. 15.00 Miroir-flash. 15.05 Quelques hôtes des Philosophes.

Il existe mille moyens de développer l'énergie qui dort dans l'âme humaine. L'âme qui a soif de pureté et d'harmonie cherche ces moyens, les trouve et s'en sert.

Second programme de Sottens. — 12.00

Midi-musique. BEROMUNSTER. — Inf.-flash à 6.15, 7.00, 9.00, 10.00, 11.00, 15.00, 6.20 Mus. pop. 7.10 Concerto. 7.30 Automobilistes. 8.30 Concert. 9.05 Pays et gens. 10.05 Pages de Dvorak. 11.05 Emis. com. 12.00 Memento touristique. 12.30 Inf. 12.40 Compliments - Mus. récréative. 13.00 Mus. de trois pays. 14.00 Magazine féminin. 14.30 Quintette. 15.05 Conseils du médecin. 15.15 Disques pour les malades.

## A la TV romande

Jeudi 29 décembre

18.30 L'école en s'amusant. 19.00 Bulletin. 19.05 Magazine. 19.25 « L'Age heureux », feuilleton. 20.00 Téléjournal. 20.20 Carrefour. 20.35 1966 en images. 21.45 Coupe Spengler. 22.45 Téléjournal.

Vendredi 30 décembre

15.30 Coupe Spengler.

## A la TV française

Jeudi 29 décembre

1<sup>re</sup> chaîne. — 16.15 Feux et flammes. 17.55 Show du 29 décembre. 19.35 Bonne nuit les petits. 19.40 Actualités régionales. 20.00 Actualités. 20.30 Parade. 20.40 « Le Trompette de la Bérésina », film. 21.00 « La Chasse aux Météores », film. 22.10 Ballet. 22.40 La nuit écoute. 23.10 Actualités.

2<sup>e</sup> chaîne. — 20.00 Vient de paraître. 20.15 « Allô Police », feuilleton. 20.30 Parade. 20.40 Festival Gréta Garbo. 21.50 Télé-soir. 22.10 « La Tour Eiffel qui lue », film.

Vendredi 30 décembre

1<sup>re</sup> chaîne. — 12.30 Paris-Club. 13.00 Actual.

## EN QUELQUES LIGNES

● PARIS. — Le Dr Jean Courtial, éminent oncologue français, vient de mourir à Paris, où il dirigeait la Fondation Curie.

● ACCRA. — La police du Ghana a offert, mercredi, une prime de 10 000 livres sterling à celui qui lui livrera, mort ou vivant, le président N'Krumah, qui a été destitué, et trois autres personnes.

● SANTIAGO-DU-CHILI. — Un enfant écrasé par la chute d'un mur, dix blessés graves et une panique collective: tels sont les effets du tremblement de terre qui a secoué à l'aube, hier, le nord du pays pendant plus de deux minutes. Les dégâts sont très importants.

● KHARTOUM. — La police soudanaise a arrêté, mercredi, des chefs communistes, à la suite de l'échec d'un putsch militaire fomenté par de jeunes officiers. Le gouvernement a annoncé qu'il aurait la situation en main.

● BONN. — A la suite de la récente déclaration du chancelier Kiesinger tenant pour nuls les accords de Munich de 1938, le ministre fédéral allemand des Affaires étrangères étudierait la possibilité d'engager des pourparlers juridiques avec la Tchécoslovaquie, au sujet des Sudètes.

● PARIS. — Quatre personnalités religieuses occidentales bien connues ont annoncé, mercredi, leur intention de se rendre, la semaine prochaine, à Hanoi « pour s'exposer eux-mêmes volontairement aux attaques aériennes américaines ». Il s'agit du rabbin Feinberg, promoteur de la campagne pour le désarmement nucléaire au Canada; du pasteur allemand Niemoeller, président du Mouvement international de résistance et du Mouvement allemand de la paix; de l'évêque anglican Reeves, de Johannesburg, et du pasteur américain A. J. Muste, président du Comité d'action de la non-violence.

## DIVIDENDES

(Suite de la troisième page)

Cette poussée est due partiellement aux actions industrielles (11,4% en 1964, contre 13,41% en 1965). Abstraction faite des versements extraordinaires, le nouveau taux n'atteint toutefois que 11,80%. Les dividendes de l'industrie des métaux et des machines (10,86% en 1964 et, en 1965, 12,12 ou 11,64% sans tenir compte des prestations extraordinaires) ont subi avant tout l'influence des actions gratuites remises par la maison Edouard Dubied & Cie, mais aussi celle des dividendes plus élevés servis notamment par: la Société Genevoise d'Instruments de Physique, les Frères Sulzer, Brown Boveri & Cie, ainsi que par Landis et Gyr S. A. Tandis que l'on observe un assez faible redressement (de 10,00 à 10,57%) dans l'industrie des produits alimentaires, des boissons et du tabac on note un recul de 17,12 à 16,29% dans l'industrie

chimiques. Dans ce groupe, quelques entreprises ont certes versé de plus grands dividendes (Sandoz S. A., par exemple), mais la maison J. R. Geigy n'a pas renouvelé ses prestations extraordinaires de l'année précédente, et la société Lonza n'a servi aucun dividende.

Une augmentation très accusée (13,39% en 1964 et 48,88% en 1965) se manifeste dans l'industrie de la pierre et de la terre. Elle provient essentiellement du fait que les actions gratuites remises par la Société des Chaux et Ciments ont fait quadrupler son taux de dividende. Abstraction faite des versements extraordinaires, le nouveau taux de ces entreprises n'atteint que 14,38%. Dans le groupe « électricité, gaz, eau », l'amélioration très nette du taux de dividende (1964: 6,50%; 1965 11,51% et 6,46% pour les versements ordinaires) dépend aussi des actions gratuites distribuées

par les Forces Motrices de Laufenbourg.

Dans le commerce, le taux moyen s'est élevé de 8,07 à 19,03% depuis l'année précédente, parce que les dividendes du Grand Passage, de l'Innovation et de Jelmoli ont passé de 8 à 20%. En outre, à l'occasion de son jubilé, « Publicitas » — service auxiliaire du commerce — a versé un boni spécial à ses actionnaires. Le taux moyen des dividendes ordinaires du commerce s'établit à 13,67%. Le dividende moyen des banques s'est accru de 9,27 à 10,85%; cela tient principalement au fait que les grandes banques ont relevé de 2% un taux resté longtemps stationnaire. Dans les holdings, le taux de dividende a même passé de 13,98 à 17,42%; cela résulte en premier lieu des versements plus considérables de la Nestlé Alimentana S. A., du fait que la Société Internationale pour Participations Industrielles et Commerciales S. A. (Interhandel) a recommencé à payer des dividendes, ainsi que des dividendes plus élevés servis par la Holderbank Financière, la Suchard Holding et la Société suisse de ciment Portland. En revanche, le taux de dividende moyen des sociétés d'assurances a baissé de 20,24 à 18,63%.

Pendant l'année 1965, 24 sociétés dont les actions sont cotées n'ont servi aucun dividende. Leur nominal atteint 239 millions de francs, soit environ 5% du capital-actions global auquel s'étend la présente statistique. De même que les années précédentes, les sociétés qui n'ont pas versé de dividendes appartiennent principalement au groupe des transports et communications et à celui des holdings.

c. s. s.

## LES AVENTURES DE POPEYE ET POUPA



## LA PETITE PAROISSE

P L O N

MŒURS CONJUGALES D'ALPHONSE DAUDET

76

Il n'osait achever sa phrase devant le père, qui reprit avec le plus grand calme:

— L'assassin n'a peut-être pas fait le coup lui-même... pourtant ses menaces à la jolie figure qui l'offusquait ont été trop bien réalisées dans le sens de sa jalousie, de sa rage, pour qu'il ne s'en soit mêlé. Croyez-moi, Delcrous, je ne sais pas comment cette horrible chose s'est faite, mais j'y reconnais l'empreinte de la passion, sa griffe... C'est Richard, je vous dis que c'est lui... Et si vous le laissez vous passer par mailles, si vous ne le faites pas empoinner, et vivement, on vous accusera de ménager votre famille et vous devrez le payer cher.

Delcrous tressaillit:

— Oh! monsieur le duc...

— C'est bien simple. Télégraphiez à Versailles pour avoir un suppléant.

Le magistrat, qui pesait ses chances, médita quelques secondes, puis, le geste emphatique:

— Mon général, c'est ici un cas de conscience; je vous demande jusqu'à la nuit pour me décider.

XVII

Tandis que ce lugubre débat s'agitait sous les ombrages de Grosbourg, de l'autre bord de la rivière, sur les pentes découvertes où le verger des Fénigan étale ses espaliers tout bourdonnants de guêpes, ses treilles en arceaux, ses allées bordées d'arbres fruitiers rabougris et menus comme des arbres chinois, Richard se promène avec sa mère, attendrissante pour la façon dont elle abrite d'une ombrelle anxieuse ainsi qu'un petit enfant porté à bras le robuste boucanier qui marche et cause à côté d'elle. Lydie est restée au salon pour recevoir; car le lundi est le jour des dames Fénigan, et le drame de la matinée leur vaut un surcroît de visites, de curieuses de détails, curieuses surtout du visage et des attitudes de la jeune femme devant la catastrophe.

Malgré son trouble, malgré le désir d'être près de son mari, Lydie a compris qu'elle devait à la sécurité de Richard, à la dignité de leur maison, de braver la malveillante intrusion de tous ces gens. Que sera ce léger sacrifice d'amour-propre à côté de ce qu'il a osé pour elle? Et pendant que les coups de timbre se précipitent à la grille du château, la mère, qui

du fond du verger reconnaît ses visiteurs, le signale à son fils à mesure:

— Ça, le break de Château-Frayé... ça, les petites Juives de Mérogis... Décidément, ta femme a bien fait de les recevoir, mon cher enfant... Si on l'avait vue se soustraire aux visites aujourd'hui, Dieu sait ce que tout ce monde aurait dit et supposé.

— Qu'est-ce qu'on pourrait donc croire? lui demande Richard tout bas. Pour être plus seuls, ils se sont réfugiés dans la dernière allée, entre des planches d'oeillettes et de juliennes aux nuances multiples, aux odeurs de poivre et d'encens.

— Est-ce qu'on sait? répond-elle... Que cette mort du prince affecte beaucoup Lydie, qu'elle se cache pour n'en rien laisser voir... Le monde est si mauvais!

Richard respire, soulagé, comme s'il s'attendait à des suppositions autrement terribles. La mère continue:

— Si cruelle et prématurée que soit cette fin de vie, croire qu'elle ait pu causer une larme à notre chérie, ce serait ne pas connaître sa nature fière... D'abord, elle ne l'a jamais aimé, ce Charlexis... et tant de lâcheté, de férocité avaient fini par lui inspirer de la haine, un besoin de vengeance... Je me la rappelle à Quiberon, dans son délire, j'entendais jusqu'à des menaces de mort...

— Tais-toi... tais-toi, murmure le fils vivement, devant un garçon jardinier qui passe portant des châssis de verre; et quand le garçon est loin: — Savais-tu, demande Richard à sa mère avec un peu de gêne, que le... l'autre... enfin Charley... savais-tu qu'il rôdait depuis quelque temps par ici?

— Je l'ai appris ce matin; ta femme l'ignorait aussi... Du moins, elle me l'a affirmé, et je ne doute jamais de sa parole; je la connais trop bien, maintenant.

Richard s'arrête au milieu de l'allée, très ému: — Puisque tu la connais, pourrais-tu me dire ce que signifient ce trouble, cette contrainte devant moi depuis mon arrivée? Je sens qu'un aveu lui pèse qu'elle n'ose me faire. J'avais pensé un instant que cette apparition sous bois, hideuse et grouillante...

— Mais elle n'a rien vu,

— Oui, je sais, aussi je cherche ailleurs... Oh! n'aie pas peur, ce ne sont pas mes papillons noirs qui me poursuivent... je suis guéri, et pour toujours... Seulement ce Charlexis, double et compliqué comme son nom, avait une âme infernale, et je me demande si, furieux de voir Lydie lui échapper, il n'aurait pas essayé de la ressaisir par quelque scélératesse. Suppose qu'il ait gardé des lettres, un portrait trop intime, et qu'en mon absence il s'en soit servi comme d'une amorce, d'une menace pour obtenir un rendez-vous d'abord...

— Ah! mon Dieu, c'est vrai, tu me rappelles... Mme Fénigan est interrompue par deux violents coups de cloche venus de la cour intérieure.

— Lydie m'envoie chercher, je parie. Le salon doit être bondé... Elle comprend le geste de son fils.

— Mais avant, que je finisse mon histoire... Donc, vendredi dernier, jour de marché à Corbeil, j'emmenai Lydie qui depuis ton départ n'était pas sortie...

(A suivre.)

# CHRONIQUE CHAUX-DE-FONNIÈRE EN FLÂNANT AU RAYON DES CARTES DE VŒUX

Des centaines et des centaines de cartes de vœux sont bien alignées sur les rayons spéciaux du grand magasin. De tous formats, de toutes couleurs. A tous les prix. De tous les styles. La coutume est ancienne qui veut qu'on adresse des vœux à ses amis et connaissances par le moyen de ces cartes, chaque début d'année. Les formules, elles aussi, sont anciennes: « Bonne et heureuse année », « Meilleurs vœux », « Souhaits sincères », etc. Il fallait bien que notre époque essaie de rénover tout cela. C'est ainsi qu'à côté des classiques « punaises » à 50 ct. ou 1 fr. les dix, portant le croquis d'un dessin d'usage, avec fer à cheval, trèfle à quatre feuilles, petits nains, ramoneurs, calendrier et autres clichés, qui gardent encore la faveur de beaucoup, on a vu apparaître la carte gadget, qui se déplie en dépliant un motif en relief, la carte géante, les formats allongés, etc. Bizarre, sous le règne du « mini », les cartes de vœux s'agrandissent! Ce ne sont pas les PTT qui s'en plaindront. Les commerçants savent ce qu'ils font: ces fantaisies « à la page » ont fait monter les prix en flèche: on trouve une bonne moyenne de 1 fr. 20 ou 1 fr. 50 la carte unique, avec enveloppe. Certaines, très raffinées, coûtent même jusqu'à 2 fr. 60 pièce. Presque une garantie de la sincérité des vœux adressés...

Les motifs se sont modernisés, eux aussi. Beaucoup de références à la technique: téléphones, avions, voitures. Par contre, on ne trouve pratiquement pas d'illustrations abstraites. Le goût du symbole concret demeure. La clientèle qui se presse autour du rayon est en majorité formée de personnes d'âge mûr. Lorsqu'elles choisissent — toujours longuement, minutieusement — leurs cartes, le prix est déterminant, au moins autant que le motif. Mais les jeunes semblent continuer à envoyer des cartes de vœux. Toutefois, ce sont les cartes humoristiques, à double feuillet, de style parfois assez « appuyé », avec dessins vaguement surréalistes, contrepèteries et autres jeux de mots, qui ont de loin leur préférence.

On sait le goût effréné que porte le public à tout ce qui rappelle le « bon



vieux temps » Aussi les cartes style « antiquité » connaissent-elles également un grand succès. Vieux planisphères, lanternes de cuivre, vieilles voitures, vieux bois, le choix des motifs, là aussi, est fort vaste.

A en juger par le nombre de clients qui se succédaient sans interruption pendant que je me baignais dans les environs, on en souhaitera, du bonheur, cette année! Pourtant, beaucoup de gens m'ont affirmé: « Moi, je

n'envoie que très peu de cartes, je réponds à ceux qui m'en envoient! » A croire que le monde est divisé en deux catégories: ceux qui envoient leurs vœux et ceux qui répondent. Par exemple, voyez ce monsieur qui a acheté des cartes pour 70 fr. 80, et cet autre pour 51 fr....

Quant à votre serviteur, il a trouvé un moyen hors catégorie et vous présente ici même ses meilleurs vœux... M. K.

## Hockey sur glace Deux grands matches amicaux Slovan Bratislava, ce soir aux Mélézes...

Cette grande équipe tchèque, Slovan Bratislava flanquée de tous ses internationaux, sera ce soir à la Patinoire des Mélézes, où le H.-C. La Chaux-de-Fonds lui donnera la réplique.

Il sera intéressant de savoir ce que feront les Chaux-de-Fonniers, alors que l'équipe suisse vient d'être battue à deux reprises. Les Tchèques s'aligneront au grand complet, soit avec: Sakaz (Dzurilla); Gregor, Capla; Kuzela, Berek; Cernitzky, Golonka, Walter; Leno, Ducaj, Mrukva; Michalec, Bogdan, Sopko.

Pour sa part, le H.-C. La Chaux-de-Fonds au grand complet lui aussi, sera encore renforcé par son entraîneur, le Canadien Gaston Pelletier.

Ajoutons que la partie sera dirigée par MM. Olivieri et Vuillemin, de Neuchâtel.

## ...et Liège, lundi

On s'en souvient, à la veille du championnat suisse, le H.-C. La Chaux-de-Fonds avait entrepris une tournée en Hollande et en Belgique. Liège avec ses 12 Canadiens avait été l'un de ses adversaires. Les Chaux-de-Fonniers avaient gagné par 4 à 2. Le match retour aura lieu lundi 2 janvier. Les Belges, actuellement à Davos où ils font excellente impression, feront en effet un détour par La Chaux-de-Fonds avant de gagner Lausanne pour jouer la coupe de cette ville.

## CHRONIQUE JURASSIENNE

**MOUTIER: Fête aux Verreries.** — Pendant la semaine de Noël, les Verreries de Moutier ont tenu à fêter leurs jubilaires: MM. Alfred Leuenberger et Fritz Isely pour 40 ans, et MM. Werner Binggeli et Roland Wittmer pour 25 ans de service. Après un excellent repas servi au Restaurant des Gorges et la remise des gratifications, d'aimables paroles furent échangées entre patrons, directeur, jubilaires et les membres de la Commission ouvrière invitée comme de coutume à la fête.

Merci à la direction et félicitations aux jubilaires. R. G.

**MOUTIER: Issue fatale.** — M. Otto Fluehmann avait été admis, il y a trois semaines, à l'Hôpital de Moutier. Il vient d'y rendre le dernier soupir. Né en 1913, le défunt était occupé aux Verreries de Moutier, où il avait subi un accident il y a quelque temps. Il fut grièvement blessé à une jambe par les éclats d'une plaque de verre brisée. Il ne se remit jamais complètement. C'est des suites de cet accident qu'il vient de succomber.

**MOUTIER: Nomination.** — Le président du Tribunal de Moutier, M. Albert Steullet a été nommé hier par le Tribunal fédéral, supplantant le juge informateur pour la Suisse romande.

**MOUTIER: Décorations.** — La nouvelle église catholique vient de recevoir deux œuvres du sculpteur parisien Henri-Georges Adam.

**MONTAGNE DE MOUTIER: Bientôt l'eau courante.** — On vient de raccorder le nouveau réservoir de la Montagne de Moutier avec le réseau d'eau de la plaine. Ainsi, dans quelques mois, toutes les fermes auront l'eau courante, ce qui mettra fin au régime des citernes alimentées par l'eau de pluie. (w)

**CORCELLES: Impôt augmenté.** — L'assemblée communale de Corcelles, après avoir augmenté la quotité d'impôt de 2 à 2,2, a majoré toutes les taxes communales certaines de cent pour cent. (w)

**BELPRAHON: Elections.** — Hier soir avaient lieu, à Belprahon, les élections communales. L'adjoint au maire, M. F. Weber, et un conseiller municipal, M. W. Hänzli, n'ont pas été réélus. Ils seront remplacés, le premier par M. Bernard Mertenat, ingénieur, et le second par M. Samuel Wahli. Alors que M. Armand Joray, conseiller municipal, est réélu. (w)

## Des gardes rouges « jaunes » à Courtételle

Depuis sa récente fondation, la Jeunesse chrétienne-sociale de Courtételle a déjà manifesté à deux reprises sa démagogie envers la Jeunesse socialiste.

Arracher des affiches « Paix au Vietnam » collées à l'occasion de la manifestation de Delémont ne suffit pas!

Lors des fêtes de Noël (Réd.: comme nous l'avons écrit hier), un sapin illuminé avait été dressé à la place de la Gare.

Au cours de la nuit du 25 au 26 décembre, des membres de la Jeunesse chrétienne-sociale, considérant qu'une lampe rouge placée au sommet de l'arbre était une insulte à leurs convictions politiques, n'ont pas hésité à casser ce dernier!

La presse bourgeoise et notamment le correspondant de la localité du « Démocrate », a voulu camoufler ce délit en déclarant que des étrangers (Italiens et Français) avaient participé à cet acte.

Nous remercions le camarade Georges Hennet, conseiller communal,

## CHRONIQUE LOCLOISE

**LA POPULATION DU LOCLE.** — Le recensement permanent tenu par la Police des habitants a fait constater, au 15 décembre 1966, une population de 14 928 habitants, pour 14 858 en 1965, soit une augmentation de 70 unités. Ces 14 928 habitants se répartissent comme suit (entre parenthèses les chiffres de 1965): état civil: mariés, 7760 (7725); veufs ou divorcés, 853 (824); célibataires, 6315 (6309). Religions: protestants, 8004 (8094); catholiques, 6832 (6689); divers, 92 (66). Origines: Neuchâtelois, 5250 (5324), 35%; autres Suisses, 5950 (5990), 40%; étrangers, 3728 (3544), 25%.

On compte 7047 (6951) personnes du sexe masculin et 7881 (7907) du sexe féminin. Le nombre des ménages est de 4612 (4569). Sur trois ouvriers, un est étranger.

**NOMINATION.** — Le Conseil communal vient de désigner M. Willy Perret, du Locle, aux fonctions de cantonnier aux Travaux publics.

**BLESSÉ AU TRAVAIL.** — Hier après midi, un ouvrier italien, M. Pietro Christina, a été électrocuté dans un garage de la ville, alors qu'il utilisait une perceuse électrique probablement défectueuse. Transporté à l'hôpital, l'état du blessé ne semble pas présenter d'inquiétude.

### MÉMENTO LOCLOIS

CINÉMA LUX: «L'Espionne de Madrid».  
CINÉMA CASINO: «Sur la Piste de la Grande Caravane».  
PHARMACIE D'OFFICE: Pharmacie Breguet. (Dès 21.00, le No 11 renseigne.)

## CHRONIQUE DE NEUCHÂTEL

**AGRESSEUR ARRÊTÉ.** — L'enquête ouverte par la police cantonale neuchâteloise à la suite de l'agression dont a été victime mardi matin un restaurateur de Neuchâtel, a permis d'identifier et d'arrêter très rapidement le coupable. Il s'agit d'un manœuvre de 29 ans, domicilié à Peuseux, et travaillant à Cortaillod, Jean-Claude Sandoz. Il a été arrêté dans la journée de mercredi et a été interrogé immédiatement par le juge d'instruction avant d'être incarcéré. C'est un récidiviste redoutable. Le restaurateur, M. Sala, est toujours à l'hôpital.

**MONRUZ: Terrible collision.** — Mercredi soir, à 20 heures, devant la patinoire de Monruz, au carrefour de la RN 5 avec la rue de Monruz, une collision s'est produite entre une automobile genevoise transportant cinq personnes et une fourgonnette neuchâteloise survenant en sens inverse. Le conducteur de la voiture genevoise, M. Charles Beiner, 56 ans, domicilié à Genève, ouvrier de fabrication, a été tué sur le coup. Ses quatre passagers gravement blessés, ont été transportés dans des hôpitaux de Neuchâtel. Il s'agit de MM. M. Broillet, 27 ans, journaliste à Neuchâtel, S. Ulrich, 73 ans, retraité, de Genève, M. Portmann, 36 ans, employé, à Neuchâtel et H. Neuenschwander, 51 ans,

de Genève. Le conducteur de la fourgonnette, M. Roger Wyss, 29 ans, de Marin, et sa femme qui l'accompagnait, ont été également blessés, mais plus légèrement.

**BOURSES D'ÉTUDES.** — D'entente avec le Département fédéral de l'intérieur, la Commission de la bourse fédérale pour voyages d'études botaniques et zoologiques de la Société helvétique des sciences naturelles met au concours une bourse de voyage de 15 000 francs, au maximum. Cette bourse est destinée à permettre à un naturaliste (zoologue ou botaniste) suisse d'entreprendre un voyage scientifique au cours de l'hiver 1967-68 ou l'été 1968.

La commission se réserve d'arrêter avec les boursiers l'itinéraire, le programme des travaux et les clauses du cahier des charges.

Les demandes d'inscriptions doivent être accompagnées d'un curriculum vitae et des pièces prouvant l'activité scientifique des candidats. Elle doit être adressée jusqu'au 31 mars 1967 au professeur C. Farvager, Institut de botanique, Université, Neuchâtel 7.

**UN NOYÉ RETIRÉ DU LAC.** — La police locale a retiré du lac, à Serrrières, le corps de M. A. V., 45 ans, qui avait disparu de son domicile, à Neuchâtel.

## CHRONIQUE NEUCHÂTELOISE

### Au service de l'Etat

**ENGES: Assemblée communale.** — L'assemblée a adopté le budget 1967, qui boucle avec un boni de 3820 fr. 75. Une somme de 4000 fr. y a été portée pour les travaux de déblaiement de la neige. Un crédit de 350 000 fr. sera demandé bientôt par le Conseil communal pour les travaux d'adduction d'eau de la nappe d'eau du Lordel.

**CRESSIER: Début d'incendie.** — Une jeune italienne avertissait hier, à 18 heures, le curé que le feu avait pris dans la chambre qu'elle occupait dans l'immeuble de M. P. Guinchard, situé près de la cure. Le curé donna aussitôt l'alarme, puis se rendit sur place, où déjà un homme tentait d'éteindre le début de sinistre; il se mit également à l'œuvre en attendant l'arrivée des pompiers qui terminèrent le sauvetage si bien ébauché. Le logement est inhabitable et la jeune Italienne a trouvé asile chez des compatriotes habitant la localité. Une vieille demeure du village a ainsi été préservée.

Au cours d'une cérémonie présidée par le chef du Département de l'instruction publique, MM. Adolphe Ischer, inspecteur d'écoles, à Neuchâtel, qui a accompli 40 années d'activité au service des écoles neuchâteloises, Jean Marti, inspecteur d'écoles, aux Ponts-de-Martel, et W. Mischler, expert technique pour les questions de gymnastique et de sport, à Neuchâtel, qui ont tous deux 25 années d'activité, ont reçu les félicitations et les remerciements du gouvernement.

Par ailleurs, MM. A. Comtesse, chef de section à la Caisse cantonale de compensation, à Neuchâtel, et P. Comte, secrétaire-adjoint à ce même bureau, ont reçu également les vœux et les félicitations du Conseil d'Etat au cours d'une cérémonie présidée par le chef du Département de l'industrie pour marquer leurs 25 années d'activité.

Le chef du Département de l'industrie a en outre pris congé de M. H. Maire, administrateur de la Caisse cantonale de compensation, qui quitte l'administration après plus de 45 ans de service, et lui a remis un souvenir.

**MOTIERS: Plainte irrecevable.** — Le Tribunal du Val-de-Travers a déclaré irrecevable la plainte déposée contre inconnu par M. Vuilleme, maître de dessin à Fleurier, pour l'empoisonnement de l'Areuse, en mars dernier. M. Vuilleme réclamait en outre le remboursement de son permis de pêche. Le tribunal a remis sa plainte à l'inspecteur cantonal de la chasse et de la pêche.

**BOUDEVILLIERS: Budget accepté.** — Le Conseil général de Boudévilliers a adopté le budget de la commune pour 1967. Par contre, il semble bien que les autorités législatives comme exécutives ne soient pas d'accord avec la répartition des frais envisagée pour la création d'un centre scolaire à Cernier.

**DÉCISIONS DU CONSEIL D'ÉTAT.** — Dans sa séance du 23 décembre 1966, le Conseil d'Etat a: nommé le lt. M. Pochon, domicilié au Cerneux-Péquignot, en qualité de membre de la Commission de tir 3, en remplacement de M. A. Droz, démissionnaire.

**COLLISION.** — Hier, à 18 h. 45, une légère collision s'est produite devant l'immeuble portant le N° 152 de l'avenue Léopold-Robert, entre une voiture chaux-de-fonnière et un véhicule loclois conduit par une dame. Dégâts matériels.

### COMMUNIQUÉ

Au Théâtre rénové de La Chaux-de-Fonds, pendant les fêtes. — Jean Davan et la troupe officielle du Concert Mayol, dans la superproduction de Lucien Rimels: «Paris aux Nues». Avec notre ami Jean Davan, c'est le rire assuré, mais le Concert Mayol étant ce qu'il est, il fallait aussi une très belle vedette du «nu», et c'est Nanou Maury qui sera là, et ce ne sont pas les spectateurs qui s'en plaindront, au contraire. Son numéro des «glaces» est «sexy», charme et beauté! Entourés des Pin-up Mayol's Girls de la belle danseuse habillée et déshabillée Sylvia Pash, d'Annie Tissier, de Pierre Noël, Robert Fly, Gérard Gui et de l'attraction internationale Daniely et France Bekker, voilà de quoi assurer le succès, surtout quand on saura encore que les sketches sont signés Pierre-Jean Vaillard, Francis Blanche et Pierre Dac. La location est ouverte pour toutes les représentations, soit les 31 décembre, 1er, 2, 3 et 4 janvier, en soirées à 20 h. 30, et en matinées, les 1er et 2 janvier, à 14 h. 45.

### CARNET DU JOUR

RITZ: 15.00, «Calloway le Trappeur»; 20.30, «Atout Cœur à Tokyo pour OSS 117».  
PALACE: 15.00 et 20.30, «Le Lit à Deux Places»; 17.30, «Les Culottes rouges».  
PLAZA: 14.30 et 20.30, «Ces Merveilleux Fous volants».  
SCALA: 20.30, «Comment voler un Million».  
CORSO: 20.30, «Le Grand Restaurant».  
EDEN: 20.30, «Le Voyage du Père».

### Sports

PATINOIRE: 20.15, La Chaux-de-Fonds—Slovan Bratislava.

### Pharmacie d'office

Pharmacie Carlevaro, av. Léopold-Robert 81. (Dès 22 h appeler le No 11.)



## NOUVELLES ÉTRANGÈRES

## Espagne: Nouvelles arrestations de syndicalistes

Huit dirigeants syndicaux membres des « commissions ouvrières » ont été arrêtés mardi à Barcelone et dans le faubourg ouvrier de Sabadell, apprenait-on hier à Madrid, de source sûre.

Ces arrestations auraient été effectuées à la suite d'une réunion lundi dernier des membres de ces commissions dans les locaux de la paroisse de San Isidro dans le but de discuter de la grève perlée qui avait été décidée le jour même aux usines Seat (fabriquant sous licence des modèles Fiat). La police ayant confisqué les cartes d'identité d'une trentaine de délégués, ceux-ci furent convoqués le 27 décembre au commissariat pour récupérer leurs documents et c'est alors que huit d'entre eux furent appréhendés. Parmi ces derniers figure notamment Angel Rosas, délégué national du syndicat de la construction et membre du Conseil

national des travailleurs, (organismes appartenant l'un et l'autre au syndicat officiel), ainsi que Pedro Hernandez, délégué du syndicat du métal. Tous deux sont des dirigeants des « commissions ouvrières » (de tendance communiste) et ont été élus à leurs postes du syndicat officiel aux élections syndicales d'octobre dernier.

On apprend d'autre part que trois autres leaders ouvriers ont également été arrêtés la semaine dernière à Jerez de la Frontera, en Andalousie. Il s'agit de dirigeants de l'« Union syndicale ouvrière » de tendance socialiste qui sont également délégués du syndicat officiel.

Une cinquantaine d'ouvriers membres d'organisations syndicales d'opposition avaient déjà été arrêtés la semaine dernière à Madrid mais huit arrestations seulement avaient été maintenues.

## Prochaine réunion socialiste à Rome

Les dirigeants de douze partis socialistes se réuniront à Rome, les 4 et 5 janvier 1967.

A l'ordre du jour de cette rencontre figurent notamment l'examen de la situation monétaire internationale, les rapports des partis socialistes avec les partis communistes et les relations entre l'Europe des Six et l'Association européenne de libre-échange.

De nombreuses personnalités, parmi lesquelles George Brown, ministre britannique des Affaires étrangères, Willy Brandt, vice-chancelier et ministre des Affaires étrangères de la République fédérale d'Allemagne, Guy Mollet, secrétaire général de la SFIO, ainsi que les premiers ministres du Danemark et de la Suède, Otto Krag et Tage Erlander, participeront à cette réunion.

Les pays suivants seront représentés: Allemagne fédérale, Autriche, Belgique, Danemark, France, Grande-Bretagne, Israël, Italie, Norvège, Pays-Bas, Suède, Suisse.

## La cinquième bombe chinoise

L'agence Chine Nouvelle a annoncé mercredi soir une nouvelle explosion nucléaire chinoise.

« La Chine a effectué avec succès, le 28 décembre, une nouvelle explosion nucléaire dans la partie occidentale de son territoire. »

Attribuant le succès de cette explosion « à l'étude correcte de la pensée de Mao Tsé-toung », et faisant état de félicitations adressées par les prin-

cipaux organismes dirigeants du parti et de l'Etat aux artisans militaires et civils du succès, l'agence souligne: « En procédant aux expériences nucléaires nécessaires et limitées et en développant ses armes nucléaires, la Chine se laisse guider essentiellement par les besoins de sa défense, ayant pour ultime objectif l'abolition des armes nucléaires. » Cette expérience a suscité de nombreuses réactions « de déception » dans le monde.

## Inde: Tout n'est pas réglé au Pendjab

La controverse entre les deux Etats indiens du Pundjab Suba et de l'Haryana (issus de la division de l'ancien Pendjab) qui se disputent la même capitale, Chandigarh, a retrouvé toute son ampleur hier, moins de 48 heures après la solution amiable qui a évité de justesse l'immolation de six fanatiques sikhs.

« Sant » Fateh Singh, chef politique et religieux de la communauté sikh, qui constitue la majorité du Pundjab Suba, et le premier ministre de l'Etat d'Haryana (à majorité hindoue), M. Nhwat Dayal Sharma, interprètent de façon radicalement différente la

partie de l'accord intervenu avant-hier relative au statut de Chandigarh, capitale de l'ancien Etat du Pendjab, construite par l'architecte Le Corbusier.

« J'ai reçu des assurances écrites que Chandigarh serait attribuée au Pundjab Suba », a déclaré Sant Fateh Singh dans une interview publiée par la presse locale. « J'ai reçu l'assurance catégorique qu'aucune promesse n'a été faite au Sant », a affirmé M. Sharma dans une conférence de presse.

M<sup>me</sup> Gandhi, premier ministre indien, qui doit arbitrer le conflit entre les deux Etats, n'est pas encore intervenue.

## EN QUELQUES LIGNES

● EVERETT (Massachusetts). — 15 personnes ont trouvé la mort dans une collision entre une automotrice et un camion transportant de l'essence, mardi soir, à Everett, dans le Massachusetts. L'automotrice a pris feu. Il y a eu également de nombreux blessés.

● PNOM PENH. — Le Congrès national cambodgien a décidé que le « contre-gouvernement », mis en place après l'investiture du cabinet du général Lon Nol, serait une institution permanente et exercerait son droit de critique à l'encontre de tous les gouvernements futurs.

● MOSCOU. — La mer Caspienne, la plus grande réserve de caviar du monde, est menacée de disparaître. La « Pravda » démontre dans un long article que les eaux de cette mer intérieure baissent de façon alarmante.

● JOHANNESBURG. — La radio sud-africaine a annoncé que le gouvernement du Lesotho (ancien Basoutoland) avait mis aux arrêts domestiques le roi Moshoeshoe. Ce souverain a, en effet, lancé une campagne contre la Constitution accordant à l'ancienne colonie britannique sa pleine autonomie.

● BONN. — Le « Frankfurter Allgemeine » croit savoir que la journaliste allemande Martina Kischke, collaboratrice de la « Frankfurter Rundschau », arrêtée en URSS, à Alma-Ata (Kazakhstan), le 8 août dernier, et libérée le soir de Noël, aurait été échangée contre l'ancien député Alfred Frenzel.

● ADDIS-ABÉBA. — Une tentative de coup d'Etat fomentée par « quelques officiers » a été étouffée mardi soir à Khartoum sans effusion de sang.

● MADRID. — Le numéro 112 du mensuel « Juventud Obrera », organe des Jeunesses ouvrières catholiques (JOC) a été mis sous séquestre.

● BRÉDA. — Un des plus étranges mariages enregistrés aux Pays-Bas a été célébré au pénitencier de Bréda. J. Kotaella, 58 ans, bourreau nazi du camp de prisonniers hollandais d'Amersfoort, condamné à la prison à vie, a épousé une de ses amies d'enfance, Margarete Samol, 46 ans, actuellement vendeuse dans un magasin de Fulda (Allemagne fédérale).

● STOCKHOLM. — T. Erlander, premier ministre suédois, a annoncé un remaniement ministériel à la suite de la démission d'un des membres du gouvernement, M<sup>me</sup> Lindstroem, ministre sans portefeuille et qui s'occupe des problèmes touchant la famille et la jeunesse.

● PÉKIN. — Le maréchal Peng Teh-huai, ancien ministre chinois de la Défense, a été arrêté le 24 décembre par l'unité « Hungchi » des Gardes rouges.

● DJAKARTA. — Des centaines de milliers d'Indonésiens sont descendus dans la rue pour acclamer leur armée qui a défilé mercredi dans les rues et fait parade de sa force et de sa popularité pour persuader le président Soukarno qu'il ne devait plus s'opposer au leadership des militaires.

## Le cardinal Spellman trouve un défenseur!

Après les très surprenantes déclarations du cardinal Spellman au Vietnam, la « Liberté » s'est contentée de citer les agences de presse, le « Pays » a titré « Sermon discuté du cardinal Spellman pour donner, plus loin, des extraits des autres sermons du cardinal, tentant de rattraper l'amour évangélique qui l'habite chaque fois qu'il ne commet pas d'incartades.

M. René Braichet, dans la « Feuille d'Avis de Neuchâtel », n'a pas suivi cette sage manière de faire; il n'accepte pas qu'on puisse penser qu'un cardinal est tout aussi capable qu'un autre humain de mettre « les pieds dans le plat ».

Le cardinal Spellman a déclaré entre autres:

« Nous devons gagner cette guerre, cette guerre qui nous a été imposée et que nous livrons pour défendre la civilisation. » Il a ajouté: « Toute autre solution que la victoire est inconcevable. »

Voici ce que trouve à dire M. Braichet pour le justifier:

« La vérité, c'est que les marxistes ne veulent pas la paix, mais la victoire par la politique ou par les armes. Mais comme ils savent que celle-ci n'est pas atteignable par ces dernières, étant donné la puissance militaire américaine, ils mènent, avec leurs complices européens, une offensive diplomatique axée sur le chantage, pour désagréger moralement l'Occident.

« Il est vrai que le cardinal Spellman, archevêque de New York, venu passer la Noël à Saïgon, a parlé lui aussi de « victoire ». Une presse malintentionnée, et assez hypocrite, l'a mis aussitôt en contradiction avec le Vatican. Mgr Spellman est aumônier général des troupes américaines, et il ne pouvait décemment contribuer à abaisser leur moral.

« Mais avant tout, cette presse a oublié de mentionner que ce prince

de l'Eglise a parlé d'une « victoire » de la civilisation ». Or, dans une bouche chrétienne, civilisation équivaut à reconnaître cette paix « dans la justice et dans la liberté », dans le respect de l'homme, bref, dans tout ce que voudrait anéantir le bolchevisme en s'installant dans le Sud-Est asiatique tout entier. Au temps des « Gardes rouges », la menace est moins que jamais aléatoire. »

Il faut donc croire que le poste d'aumônier général consiste à conduire au « casse-pipes » les hommes qui lui sont confiés et à éventuellement les voir entrer dans l'éternité avec un excellent moral. Défendre la civilisation, c'est faire, selon cette conception, la guerre pour empêcher que des idées contraires aux siennes s'imposent. Ainsi, c'est, au fond, à la guerre perpétuelle que nous invite à participer M. Braichet pour vaincre le marxisme!

EUGÈNE MALÉUS.

## Le régime Salazar: Un scandale permanent

Le Front patriotique de libération nationale portugais, organisation d'opposition en exil, publie régulièrement des bulletins qui constituent une des seules sources d'information sur les « beautés » du régime Salazar.

Ainsi, les derniers de ces bulletins nous apprennent que le dictateur portugais a fait publier un nouveau décret-loi dont les termes sont les suivants:

« Les ministres de la Justice et de l'Outre-mer « peuvent autoriser » les prisonniers politiques frappés de « peine de prison ou de mesures de sécurité » par les tribunaux de la métropole » à être déportés pour les colonies où ils devront purger leur peine enfermés dans des « prisons » adéquates. »

Il s'agit donc, en fait, d'une remise en vigueur pure et simple de la déportation et des camps de concentration, moyens de répression abandonnés naguère devant la réprobation tant portugaise qu'internationale.

On apprend, d'autre part, que dans la colonie lusitanienne d'Angola, où tant de sévices ont déjà été commis, Tschombé a installé des camps d'entraînement de mercenaires européens appelés à intervenir contre le Congo-Léopoldville. L'ONU a unanimement condamné; Salazar et Tschombé ont unanimement démenti. On ne s'en étonnera pas en sachant que M. Tschombé a de très solides attaches avec la Compagnie Générale de Belgique, et que ladite compagnie a la main sur la Compagnie des Diamants d'Angola... D'ailleurs, toujours selon le

FPLN, nombre de ces mercenaires seraient au Portugal même, où ils disposeraient de camps semblables.

Enfin, le FPLN signale le cas d'un prisonnier politique, Agostinho Saboga, ouvrier verrier, qui a déjà passé plus de douze ans en prison, et qui serait agonisant dans la forteresse de Peniche; il souffrirait d'un cancer et d'une hémorragie interne. Les médecins lui ont déjà extrait la rate et une partie des intestins. Mais la PIDE (police politique) se refuse toujours à l'hospitaliser ou à le libérer.

Ces quelques cas ne sont que des exemples parmi tant d'autres du scandale permanent que constitue le régime portugais; et dire que ce pays est membre de l'AELE, aux côtés de la Suisse...

## Ce qu'en pensent les femmes

Nous abordons aujourd'hui, dans le cadre de notre enquête, le problème si controversé de l'avortement, en rappelant que nos questions ont été posées à vingt-cinq représentantes du beau sexe, choisies dans divers lieux de Romandie et dont l'âge allait de 21 ans à 75 ans. D'autre part, soulignons que nous avons pris soin d'interroger des personnes de religion, de professions et de milieux très différents et d'état civil divers.

## Pensez-vous que l'interruption de grossesse puisse se justifier?

Les trois quarts des femmes interrogées répondent par l'affirmative à cette question. Cependant les unes prononcent un oui simple et net, tandis que d'autres ajoutent:

— Tant que l'humanité n'est pas mieux organisée.

— S'il s'agit de préserver la santé de la mère ou de ne pas surcharger un ménage ayant déjà d'autres enfants. Les parents aussi ont le droit de vivre!

— Selon les circonstances.

— En cas de déficience physique ou mentale.

— Il vaut mieux que la femme supporte les conséquences de ses actes que des innocents en souffrent toute leur vie.

— Suivant les cas.

— Très souvent: maladie, célibataire, difficultés financières, etc.

— Quand la santé de la mère est compromise par cette grossesse.

— Lorsque l'harmonie du foyer est perturbée et lorsque la venue d'un nouvel enfant est une charge financière telle que les autres enfants aient à en souffrir.

— Oui, mais attention, pas toujours, pas systématiquement.

La minorité opposée à l'interruption de grossesse et qui se recrute essentiellement dans des milieux jurassiens et valaisans catholiques est partagée par moitié entre les inconditionnelles

et celles qui jugent que dans certains cas particuliers l'avortement peut être toléré. Ces dernières déclarent:

— Seulement sur l'avis du médecin si la vie de la femme est en danger.

— Non, mais les cas médicaux ou d'une gravité extrême demeurent réservés. La question d'argent ne devrait pas intervenir.

— Il existe une exception: lorsqu'une femme a déjà plusieurs enfants et que sa vie est en danger.

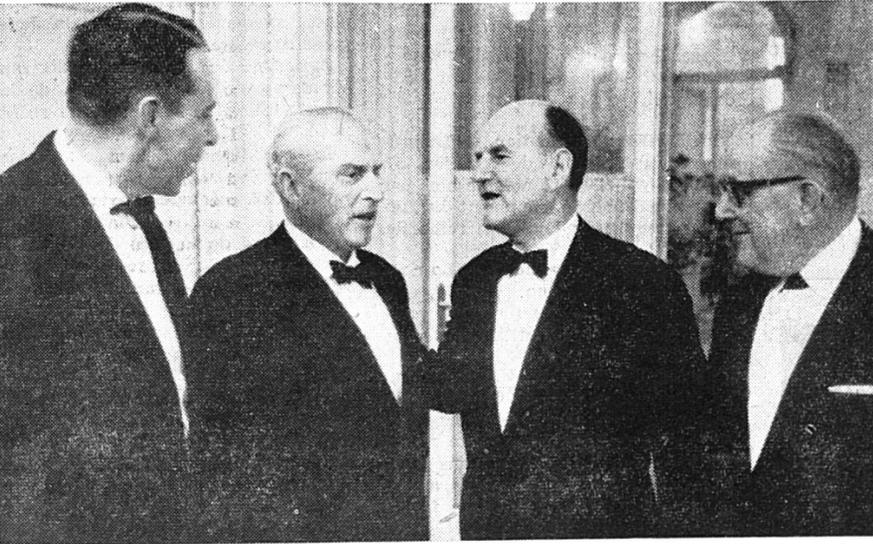
Quant à celles qui ne veulent rien entendre de l'interruption de grossesse, elles s'expriment de cette façon:

— Je considère l'avortement comme un acte criminel. Que chacun prenne la responsabilité de ses actes.

— Pour ce qui est de la jurisprudence, veuillez vous référer aux articles du Code pénal suisse. Pour ce qui est de la morale, ma religion catholique ne fait aucune exception.

— Non. Il y a beaucoup d'égoïsme dans le refus des enfants. Il faut avoir le respect de la vie. La mère aime son enfant avant la naissance. Elle souffre certainement d'une interruption de grossesse. L'interruption peut être aussi mauvaise pour la santé de la mère que le prétexte invoqué pour la pratiquer.

B.



## L'anniversaire d'un dramaturge

Un grand nombre de personnalités de la vie culturelle et politique d'Allemagne, d'Autriche et de Suisse ont participé mardi, au Théâtre de Lucerne, à la célébration du 70<sup>e</sup> anniversaire de Carl Zuckmayer, écrivain et dramaturge qui habite depuis des années à Saas-Fee. Notre photo de la fête montre, de gauche à droite, le conseiller fédéral H.-P. Tschudi, Carl Zuckmayer, le chancelier fédéral autrichien Klaus et le maire de Lucerne, M. Kopp.